

Le monument Samuel de Champlain

René Villeneuve

Volume 1, Number 2, Summer 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/6353ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Villeneuve, R. (1985). Le monument Samuel de Champlain. *Cap-aux-Diamants*, 1(2), 22–24.

Le monument Samuel de Champlain

L'édification de monuments commémoratifs, en grande vogue au Québec durant les années 1880-1930, a laissé maintes traces dans la vieille capitale, principalement à l'intérieur de l'enceinte de la cité et aux abords des édifices gouvernementaux. C'est en grande partie durant cette période qu'ont été dévoilées ces multiples plaques, stèles et statues disséminées çà et là, et formant un véritable abrégé de notre histoire nationale. Ces réalisations s'inscrivent à l'intérieur du grand mouvement de renouveau patriotique lancé par François-Xavier Garneau au milieu du siècle dernier. L'anniversaire de la fondation de la ville nous fournit l'opportunité de nous attarder à l'oeuvre sans doute la plus connue de toutes, celle dont l'histoire et les qualités esthétiques traduisent le plus fidèlement l'époque qui l'a vu naître: *le Monument Champlain*.

À l'origine du monument

Il nous faut remonter jusqu'aux environs de 1850 pour découvrir les prémices de ce projet; la question fut alors sérieusement étudiée, cependant, il semble qu'on recula devant l'ampleur des déboursés nécessaires à l'entreprise. Quelques années plus tard, plus précisément à l'été 1867, un certain Louis Rochet, statuaire parisien convoitant le marché nord-américain, offrit d'exécuter gratuitement un monument à la mémoire du fondateur de Québec, en autant que la municipalité assume les coûts de la fonte et des matériaux. Encore là, l'importance des dépenses prévues fit avorter le projet. Cela n'empêcha pas James MacPherson LeMoine, au printemps de 1879, de présenter une résolution à une réunion de la Quebec Literary and Historical Society appuyant l'idée de la construction du monument; bien que cette proposition fut approuvée, aucune action ne s'ensuivit. La Société Saint-Jean-Baptiste relancera finalement l'idée et s'assurera de sa concrétisation; poursuivant la mission dont elle s'était investie en 1855: perpétuer, grâce à des monuments, la mémoire d'illustres Canadiens-français. À cet effet, une lettre du président de la société, Jules Tessier, sollicitera l'appui du maire et des échevins en octobre 1890. Cette fois, l'action conjuguée d'innombrables comités et sous-comités,



Archives du Séminaire du Québec.

sous la présidence du juge Alexandre Chauveau, fit en sorte que le projet connaisse un parfait aboutissement. Ayant sans aucun doute eu vent de l'affaire, les Montréalais convoquent, en avril 1891, une assemblée publique au cours de laquelle est prise la décision d'ériger un monument à leur fondateur. L'affaire se conclut rapidement et le *Monument Maisonneuve* est dévoilé dès le 1^{er} juillet 1895.

Le choix controversé d'un artiste sculpteur

À Québec, le comité de souscription se mit rapidement en branle et fixa à 30,000 \$ la somme à recueillir; ce n'est pourtant que le 2 janvier 1896 que s'ouvre le concours qui décidera de l'artiste. Le mois suivant, le jury eut le choix entre onze dessins et quatorze maquettes. Le comité de sélection se composait alors d'Alexandre Chauveau, Napoléon Bourassa, Charles Huot, François-Xavier Berlinguet, Georges-Émile Tanguay, Eugène Hamel, Ludovic Brunet et du chanoine Bouillon, sous la présidence de Henri-Gustave Joly de Lotbinière. Le projet retenu fut celui de Paul-Romain Chevré, jeune sculpteur parisien, associé pour la circonstance à l'architecte Paul-Alexandre LeCardonnel. On retrouve à Québec deux autres statues exécutées par Chevré en 1912: celle d'Honoré Mercier ainsi que celle de François-Xavier Garneau, toutes deux situées à proximité de la porte Saint-Louis. Un projet de Philippe Hébert, se rapprochant du style adopté par Chevré, n'obtint que la seconde place, ce qui engendra le mécontentement d'une partie de la population.

Une inauguration remarquable

Arrivé de France en plusieurs sections durant le printemps et l'été 1898, le monument fut dévoilé le 21 septembre. Son inauguration a donné lieu à la plus grandiose des fêtes commémoratives à Québec. C'est le gouverneur général du Canada, lord John Campbell Hamilton-Gordon Aberdeen, qui présida la cérémonie, entouré des premiers ministres Wilfrid Laurier et Félix-Gabriel Marchand, du lieutenant-gouverneur Louis-Amable Jetté, de l'amiral John Fisher, commandant de la flotte anglaise. La célébration de la fête nationale avait même été retardée jusqu'en septembre, afin de la faire coïncider avec l'événement. Une messe

à l'église Saint-Jean-Baptiste précéda l'inauguration. En soirée, le maire Simon-Napoléon Parent convia quelque deux mille invités à un bal donné à l'hôtel de ville.



Les célébrations entourant le dévoilement du monument ont attiré un grand nombre de citoyens. Archives du Séminaire de Québec.



Le monument Champlain, qui se dresse à l'extrémité nord de la Terrasse Dufferin.
Photo de Brigitte Ostiguy.

Les qualités de l'oeuvre

Le choix du site où s'élève le monument n'est pas fortuit; alors que la Terrasse est à l'époque la promenade favorite de la ville, le petit promontoire qui la borde à son extrémité nord présente l'avantage d'être situé à proximité du lieu où le successeur de Champlain, Charles Huault de Montmagny, fit élever le premier château Saint-Louis en 1647. Le monument se dresse dans l'axe même de la rue du même nom, une des artères principales de la ville «intra muros»; le grand dégagement autour de l'oeuvre la met davantage en valeur grâce aux perspectives qui y conduisent.

Dans l'oeuvre de Chevré et LeCardonnel, un emmarchement mène au socle, auquel pilastres, arcatures et entablement confèrent une allure très architecturale; cette

structure, ornée d'un haut-relief de bronze sur sa face principale, supporte une statue coulée dans le même métal et «de grandeur héroïque», suivant l'expression de l'époque. Champlain, représenté dans la quarantaine, est bien campé et tient dans sa main droite un large chapeau à plume alors que la gauche se referme sur des lettres de créances enroulées. L'épée relève un pan du manteau, d'un beau drapé, ce qui donne un léger mouvement à l'ensemble rigide. Pour reproduire les traits énergiques du visage, l'artiste se sera sans doute inspiré d'une quelconque gravure représentant, comme on le croyait à cette époque, monsieur de Champlain; on sait bien aujourd'hui qu'il n'existe aucun portrait authentique du fondateur de Québec.

La monumentalité de l'oeuvre commandait en quelque sorte la nécessité de ne choisir que quelques attributs, pour ne pas affubler la pièce de détails encombrants qui auraient entravé sa lisibilité. Soulignons, de plus, que le caractère expressif de la statue traduit l'esthétique véhiculée par l'académisme français de la fin du siècle dernier. Le haut relief qui embellit la face principale du piédestal est composé d'une femme, symbolisant la ville de Québec — sa couronne reprend d'ailleurs la forme d'une enceinte; le personnage inscrit dans un livre une parole attribuée au héros: «Dieu, par sa grâce, fasse prospérer cette entreprise à son honneur, à sa gloire», tandis qu'à sa droite, le Génie de la navigation rappelle la première carrière de Champlain. La Renommée, aux ailes largement déployées, surmonte le groupe et clame la gloire du fondateur.

On ne peut que déplorer le fait que la restauration récente du monument, à l'orée des célébrations entourant le 375^{ième} anniversaire de la fondation de Québec, lui ait ravi sa patine, gage de sa maturité; cette coûteuse opération, en plus de violer l'histoire de l'oeuvre, a considérablement amoindri son impact visuel.

Aujourd'hui encore, Québec se souvient de Samuel de Champlain, et chaque 3 juillet voit se renouveler le traditionnel dépôt de tributs floraux au pied du monument de l'illustre commandant du Don-de-Dieu. Parmi les quelques oeuvres rendant hommage à ce héros, aucune n'est aussi digne de cet honneur que celle-ci; et constater la qualité de son exécution ne peut que conduire l'amatour d'art à mieux apprécier les autres oeuvres que cette époque nous a léguées.

René Villeneuve